

Fait à Montigny en Ostrevant le 20 novembre 2025

Département : Nord

Canton : District Escaut

Commune de : Montigny en Ostrevant 59182

Club : Union sportive Montigny en Ostrevant

Objet : Arrêté Municipal d'interdiction d'utilisation le terrain de football du stade Barrois de la commune de Montigny en Ostrevant.

Arrêté du Maire,

L'accès au terrain de football au stade Barrois de la commune de Montigny en Ostrevant pour la période des matchs et des entraînements de football seront interdits sur le terrain du stade municipal ce week-end du 21 au 23 novembre inclus.

En raison du terrain impraticable suite aux conditions climatiques.

Considérant que la commune est propriétaire du terrain de football de la ville, il nécessite d'entretenir le terrain.

Le présent arrêté figurant au registre des arrêtés de la mairie sera affiché aux abords et sur les portes d'accès au stade.

Mr le Maire

Salvatore DE CESARE

Mr l'Adjoint de la délégation Jeunesse et des Sports

René LAMOUR

